

Journée contributive « Que peut être l'avenir de l'emploi, que doit être l'avenir du travail dans une société numérique ? »

Le 19 novembre au Conseil économique, social et environnemental

Discours d'ouverture de Benoit Thieulin, président du Conseil national du numérique

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour participer à cette journée, alors que nous nous réveillons à peine de tristes événements. L'accueil que nous offre le Conseil économique social et environnemental au Palais d'Iéna en est d'autant plus chaleureux. J'adresse spécialement mes remerciements à Jean-Paul Delevoye, qui clôturera cette journée, pour sa confiance et son volontarisme.

Il y a un mois, jour pour jour, avait lieu dans ce même hémicycle une conférence sociale nationale, réunissant partenaires sociaux, organisations patronales, membres du gouvernement, autour des enjeux de la révolution numérique. Le Conseil national du numérique s'est

réjoui d'un tel événement, qui figurait d'ailleurs parmi les recommandations de son rapport Ambition numérique. Notre journée s'inscrit dans la pleine continuité de cette conférence et je dirais même qu'elle la prolonge. Car elle ouvre les questions de l'avenir de l'emploi et du travail à un écosystème élargi de représentants, acteurs, contributeurs, et citoyens de la société numérique. Et je comprends dans cet écosystème les organisations syndicales et patronales, bien évidemment, dont la plupart sont présentes aujourd'hui, et je les en remercie. Vous reconnaîtrez ici la méthode bien connue du Conseil national du numérique, qui depuis près de 3 ans organise ce type d'événements.

Le rapport sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois désormais sera vraisemblablement le dernier remis par le Conseil qui s'est formé début 2013. Un rapport "fin de mandat" donc, qui illustre particulièrement bien le chemin parcouru. Les premiers rapports du CNNum avaient pour objet direct les sujets concernant l'économie à l'heure du numérique : fiscalité des entreprises, neutralité, régulation des plateformes. Nos derniers rapports, en particulier le rapport Jules Ferry sur l'éducation et le rapport santé ont abordé plus en profondeur les questions sociétales.

Je crois que, tout comme le rapport Ambition numérique, notre contribution sur l'emploi et le travail à l'heure du numérique constituera une belle synthèse. C'est donc un grand défi pour nous, et en particulier pour Nathalie Andrieux, pilote du groupe de travail, que je salue.

Que peut-être l'avenir de l'emploi, que doit-être l'avenir du travail dans la société numérique ?

Les questions qui nous sont posées sont complexes à saisir, les concepts difficiles à définir, les solutions, aussi multiples soient-elles, délicates à matérialiser. Ce climat d'incertitudes auquel nous sommes confrontés - *combien d'emplois vont être détruits du fait de l'automatisation, est-ce la fin du salariat, de l'emploi, du travail, DES TROIS, notre modèle social est-il soutenable, et j'en passe* - ne doit pas nous laisser dans l'inactivité. Car plusieurs signaux faibles préfigurent en effet de fortes tensions sociales liées à la révolution numérique.

Il n'y a qu'à voir aux Etats-Unis - ou dirais-je plutôt, en Californie - où la montée des inégalités est criante. Combien d'articles, reportages, images circulent sur ces quartiers en forte paupérisation ? A San José, on compte plus de 5000 personnes sans abri sur un million d'habitants. Ces personnes ont perdu leur logement à cause de la montée des prix

des loyers et la raréfaction des besoins en emplois peu qualifiés.. Cette paupérisation n'est pas souhaitable.

En France, nous voyons bien que des nouveaux liens de dépendance économique se créent du fait de la numérisation de l'économie. A cette dépendance économique s'ajoutent des formes d'inquiétudes individuelles et collectives : pour un individu, il va s'agir de s'assurer que quelque soit mon parcours professionnel, j'aie accès à un logement, un revenu décent, je sois considéré dans la société, je m'émancipe dans mon travail, alors même que son contenu se transforme en présence de machines, de nouvelles formes d'organisation et de management. Sur le plan collectif, ces inquiétudes concerneront par exemple la survie d'une organisation face à la place croissante prise par les plateformes d'intermédiation, aujourd'hui en situation de quasi-monopole.

Ces constats posent la question de la durabilité de cette révolution numérique que nous vivons. Et ce tant au niveau économique, social, qu'environnemental. Pour le moment, nous ne pouvons pas affirmer que cette transition numérique est durable.

Il est donc important de prendre le contre-pied de ces incertitudes afin d'agir. Parce que la révolution numérique ouvre aussi de nombreux chemins de transformations positives.

Lorsque l'on s'intéresse aux outils, leur accès plus large permet à des structures plus petites, plus agiles d'innover et de produire autrement. Dans le monde de l'industrie, certains parlent positivement d'un regain de l'artisanat, des métiers créatifs, émancipateurs et valorisants dans la société. Le numérique permet également d'instiller des méthodes de travail et de production plus collaboratives, plus distribuées, levier d'émancipation individuelle et collective.

Ces transformations s'inscrivent dans la logique de l'empouvoirement - notion qui m'est chère. Ce que la révolution numérique a permis pour tous en ligne, les tiers lieux, fab labs, industrial labs, ateliers de co-production, paillasse le rendent possible pour la production hors ligne : la production d'innovation en commun ainsi que l'acquisition de connaissances. Nous devons soutenir ces nouvelles formes de travail, d'activité, qui changent notre rapport au travail, à la valeur et à sa création.

Dans notre rapport, nous proposerons par exemple de consacrer un droit individuel à la contribution, afin que les activités d'utilité sociale, réalisées dans un cadre non marchand, soient reconnues : par une

validation des compétences acquises dans le cadre de ces activités, par l'obtention de droits sociaux, notamment à la formation, *in fine* l'abondement de points dans le Compte Personnel d'Activité.

Nous devons tirer bénéfice des atouts français pour construire l'activité de demain : des réseaux universitaires distribués dans l'ensemble du territoire, un tissu économique de startups qui se rapproche petit à petit des problématiques rencontrées par les industries, des ingénieurs compétents, bien formés, capables d'adopter des approches transversales, des jeunes sensibles aux méthodes agiles et à l'apprentissage hors les murs, des territoires enclins à expérimenter. Le rapport du CNNum comportera des recommandations sur la formation initiale et continue, *dans le prolongement des excellents rapports de la STRANES et de François Germinet*. Nous proposerons la création de référentiels d'apprentissage liés à l'entrepreneuriat, les compétences transverses, ainsi que la rénovation des programmes d'enseignement, afin de mieux reconnaître, dans les cursus universitaire la participation à un projet entrepreneurial. Nous proposerons également d'imaginer des dispositifs de "reverse mentoring", incitant les entreprises à embaucher des talents numériques afin qu'ils guident les décideurs dans leur stratégie de transformation numérique.

Nous devons aussi pleinement prendre en compte le rôle des territoires dans la transformation numérique de l'emploi et du travail.

Le service public de l'emploi doit poursuivre ses initiatives au niveau local. Le CNNum proposera que des synergies plus fortes soient créées entre les acteurs locaux en charge de l'emploi et ceux en charge du développement économique. L'Agence France Entrepreneurs pourrait par exemple coordonner ces différents acteurs. Le numérique offre de nombreuses opportunités pour améliorer la connaissance du marché du travail et la détection de besoin en formation, en ressources. Nous proposerons la mise en place de plateforme d'échanges d'informations afin de mieux anticiper ces besoins et ainsi participer à un meilleur appariement.

Par ailleurs, l'échelle locale peut être davantage mobilisée pour transformer le dialogue social. Lors de nos auditions, certains acteurs nous ont fait part d'expérimentations menées sur des bassins économiques, où des salariés de différentes entreprises, en relation de sous-traitance ou de co-traitance, se sont associés pour former un dialogue social plus en phase avec l'organisation du travail en réseau, sur un territoire donné, selon une chaîne de relations économiques, prenant en compte les impacts de la dépendance économique sur les conditions de travail. Le dialogue social de projet, territorial nous semble être aussi vecteur d'émancipation.

J'espère donc que les ateliers auxquels vous allez participer feront émerger de votre part des idées innovantes pour enrichir ce rapport. Le CNNum tâchera de prendre en compte vos remarques, vos idées et suggestions dans son rapport final. Vous l'aurez compris, les thématiques abordées touchent à la fois des questions individuelles - la sécurisation des parcours professionnels, les transitions d'une activité à une autre, comment offrir une formation permettant aux individus d'acquérir des compétences transversales ET spécialisées tout au long de leur vie -, et des enjeux plus collectifs - le design de nos politiques publiques, l'entreprise comme lieu d'émancipation, le dialogue social, notre modèle de redistribution. Au terme de ces deux heures de réflexion collective, nous nous réunirons en plénière pour échanger les uns les autres sur leur aboutissement. J'espère que ces temps d'échange nous permettront à tous, de nous dégager de postures qui rendent le travail de pédagogie et de co-construction plus laborieux.

Et j'aimerais conclure en partageant avec vous des réflexions qui dessinent la vision du CNNum sur ce sujet. Si notre objectif commun est de donner à chacun une place, une utilité, dans notre société numérique, notre ambition doit se situer - au delà de l'idée d'emploi - au niveau du sens que nous donnons au travail. Le numérique doit apporter sa part dans la transformation des collectifs de travail, afin qu'ils soient davantage inclusifs, agiles et donnent du sens aux contributions individuelles. Le dialogue social a un rôle crucial à jouer dans cette

transformation. Notre modèle syndical a été construit selon la nécessaire présence de contrepouvoirs. Il faut s'en servir. Le numérique offre justement l'opportunité d'ouvrir le dialogue social et collectif à de nouveaux acteurs, à de nouveaux sujets, et selon des méthodes nouvelles, qui peuvent s'inspirer des logiques du web communautaire. Des initiatives existent dans d'autres pays d'Europe : en Allemagne, le syndicat IG-Metall a lancé une plateforme appelée FairCrowdWatch, qui permet à des travailleurs de faire remonter des informations sur leurs conditions de travail selon une logique de réputation.

Je vous souhaite donc de bons débats, et sans plus attendre, je laisse la parole à Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Merci à tous.